

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Eglise Saint-Nicolas à Rodalbe

► **Oui, je fais un don pour le patrimoine.**

www.fondation-patrimoine.org/80140

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation, ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Je retourne ce document, en y joignant mon chèque libellé à l'ordre de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine

C/O BTP 54 - 62 rue de Metz - CS 53339 54014 Nancy Cedex

Le montant de mon don est de 250 €

► **Mes coordonnées :**

Raison sociale :

Civilité Prénom NOM :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal Ville :

Pays :

E-mail :

La Fondation du patrimoine vous remercie de votre générosité.



Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons. Ce projet étant porté par un propriétaire privé, les dons ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal sur l'impôt sur la fortune immobilière.

Attention la législation fiscale vous interdit de bénéficier de la réduction d'impôt au titre du mécénat pour ce projet si vous êtes : ascendant, descendant, collatéral (jusqu'au 4ème degré) du propriétaire de cet immeuble ou des associés de la société propriétaire de l'immeuble le cas échéant. Il en va de même si vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal conduisez un appel au mécénat pour un immeuble vous appartenant (dans le cadre de l'article L. 143-2-1 du code du patrimoine).

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.